

auroit peut-être dissimulés (a) ; delà vient encore cette énergie, cette vigueur d'expressions que la politesse raffinée du siècle supporte avec quelque peine & confond injustement avec les emportemens & les écarts de l'humeur ; delà vient enfin, qu'il a cru devoir s'éloigner un peu de ce ton de modération & d'une modeste ingénuité, de cette sagesse paisible & calme, qui regnent dans tous ses autres ouvrages (b). Telles sont les considérations qui semblent justifier la véhémence élocution de l'auteur : mais la raison & la vérité sont si belles & si puissantes par elles-mêmes, la douceur y ajoute encore un si grand prix, que c'est en quelque sorte renoncer à la plénitude de la victoire, que de leur

(a) Il paroît avoir suivi l'avis d'un ancien poëte-philosophe, qui dit que dans les hommes qui abusent de la foi publique & qui se jouent des loix sacrées de la société, il ne faut rien épargner, rien dissimuler ; mais condamner, proscrire & abolir toutes les productions de ces génies ténébreux & faux :

Abolere nefandi

Cuncta viri monumenta jubet monstratque sacerdos,
4. Æn.

(b) Voyez sur-tout *les protestans déboutés de leurs prétentions*, &c. 15 Nov. 1776, p. 396. --- *Les cent questions*. 1. Déc. 1776, p. 482. --- *Voltaire de retour des Ombres*. 1. Nov. p. 333. --- *Accord des loix divines ecclésiastiques & civiles &c.* 15 Mars 1776. p. 414. --- *La nature, ouvrage de Mr. Robinet, en contraste avec la religion & la raison*. Fév. 1774. p. 109. --- *Défense de la religion, de la morale &c.* 15. Janv. 1776. p. 81.